



Licences sous HAL



HAL
science ouverte




Hyper Articles en Ligne

Pitch VELO 12 mars 2026

Pascal André

Les conditions de réutilisation liées aux fichiers déposés dans HAL

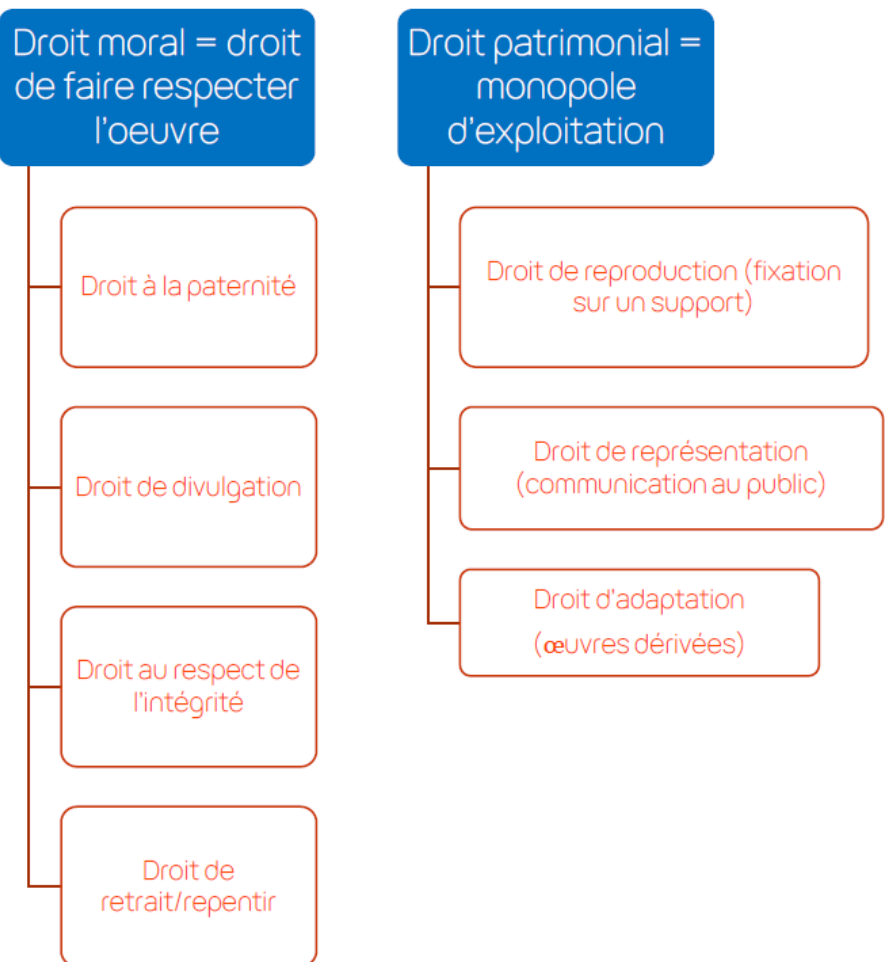


- Une **condition de réutilisation** est un ensemble de règles qui définissent **ce que les autres peuvent faire avec votre travail** une fois qu'il est rendu public. Dans HAL, les conditions de réutilisation sont exprimées par une **licence** ou par **Copyright**.
- Elle précise :
-  **Ce qui est autorisé** (télécharger, partager, modifier, utiliser commercialement...)
-  **Ce qui est interdit**
-  **Les obligations à respecter** (citer l'auteur, partager sous la même licence...)



Rappel sur les licences

Les licences : généralités sur le droit d'auteur



Règles de titularité du droit d'auteur (Loi DADVSI 2006) :

- Les agents publics cèdent automatiquement leurs droits sur les créations produites dans le cadre de leur mission de service public à leurs administrations de tutelle ;
- Les chercheurs et enseignants-chercheurs bénéficient d'une exception et conservent leurs droits sur leurs créations protégées par le droit d'auteur ;
- Ils peuvent donc céder les droits patrimoniaux à des tiers (et notamment des éditeurs, via des contrats d'édition).



CCSD_PSO7_Support.pdf

Rappel sur les licences




Fiche - Découvrir les différentes licences existantes

- Réseau URFIST - Inist-CNRS :

[PARCOURS INTERACTIF SUR LA GESTION DES DONNÉES DE LA RECHERCHE](https://dataactivist.coop/sprint_pgd/Fiche-67.html)

https://dataactivist.coop/sprint_pgd/Fiche-67.html

ChatGPT

- Diapo de  Synthèse
 - Données → Maximiser la réutilisation
 - Logiciels → Choisir le niveau de protection
 - Plus on protège, moins la réutilisation est libre

LES LICENCES DE RÉUTILISATION

Données publiques & Logiciels

CADRE JURIDIQUE (Données publiques)

Réutilisation LIBRE si :

- ✓ Financement public **≥ 50 %**
- ✓ Données **rendues publiques**
- ✓ Pas de **protection spécifique**

Restrictions = Intérêt général + Proportionnées

LICENCES POUR LES DONNÉES

- Licence Ouverte (Etalab)**
 - ✓ Libre, gratuite
 - ✓ Commercial + Modif.
 - ✓ + Redistribution
 - ✓ Attribution obligatoire
 - ★ Recommandée
- ODbL** (Bases de données)
 - ✓ Commercial + Modif.
 - Partage à l'identique
- Creative Commons (CC)**

4 briques :

 - BY Attribution
 - NC Pas commercial
 - SA Partage à l'identique
 - ND Pas de modif.

LES 6 LICENCES CC

- CC BY - Tout permis
- CC BY-SA - Partage à l'identique
- CC BY-ND - Pas de modif.
- CC BY-NC - Pas commercial
- CC BY-NC-SA - Pas commercial + Partage
- CC BY-NC-ND - Très restrictive
- CC0 = Domaine public

LOGICIELS & COPILEFT

Obligation de partager sous la même licence

- Copyleft FORT (GPL)**
 - Même licence obligatoire
 - ≈ 60 % logiciels libres
- Copyleft FAIBLE (LGPL)**
 - Compatible proprios
 - ≈ 20 % logiciels libres
- PERMISSIF (MIT, BSD)**
 - Aucune obligation
 - Intégration libre
 - Très répandu

ÉCHELLE D'OUVERTURE (CC)

+ Ouverte ← → + Restrictive

CC0 → CC BY → CC BY-SA → CC BY-NC → CC BY-NC-SA → CC BY-NC-ND

Liberté totale → Peu de contraintes → Plus de restrictions

À RETENIR

- Données → Réutilisation **max**
- Licence ouverte = **standard (FR)**
- CC BY = **+ permissive**
- Logiciels → **GPL / LGPL / MIT**



LES LICENCES : RÉUTILISATION DES DONNÉES & LOGICIELS



Objectif : Clarifier les droits + Favoriser le partage



1. DONNÉES PUBLIQUES

- ✓ Financement public $\geq 50\%$
- ✓ Données publiques
- ✓ Pas de protection

→ Réutilisation **LIBRE**

Restrictions possibles :

- Intérêt general
- Proportionnées



2. LICENCES DONNÉES

Licence Ouverte (Etalab)

- ✓ Libre, gratuite
- ✓ Commercial OK
- ✓ Attribution



Creative Commons (CC)



BY



NC



SA



ND

Attribution

+ Pas commercial

+ Partage à l'identique

Pas de modif

+ CC0 = Domaine public

ODbL (Bases de données)



Modif + Partage à l'identique

3. LOGICIELS (Copyleft)

Fort (GPL) · Faible (LGPL) · Permissif (MIT, BSD)



Même licence

~60%

Modules OK

~20%



Pas de contrainte

4. RÉCAPITULATIF



Données → Réutilisation max

Logiciels → Protection



+ Forte



Faible

Les dépôts dans HAL

7



- **Logiciel** -> voir le pitch d'Emmanuel **Ajout d'un programme dans HAL** 10/04/2025

<https://velo.wiki.ls2n.fr/doku.php?id=velo:presentations>

- **Données** -> pas physiquement dans HAL

<https://hal.univ-lyon2.fr/page/deposer-des-jeux-de-donnees>

- **Publications**, cours, documentations, media... -> fixer une licence

 Article dans une revue	 Chapitre d'ouvrage	 Pré-publication, Document de travail	 Vidéo
 Communication dans un congrès	 Article de blog scientifique	 Rapport	 Son
 Poster de conférence	 Notice d'encyclopédie ou de dictionnaire	 Thèse	 Carte
 Proceedings/Recueil des communications	 Traduction	 HDR	 Logiciel
 N°spécial de revue/special issue	 Brevet	 Cours	
 Ouvrages	 Autre publication scientifique	 Image	

<https://hal.science/submit/index>

Les licences dans HAL



Logiciels



Créations hors logiciel



Bases de données



LICENCE OUVERTE
OPEN LICENCE

ODbL

means





Open Data Commons Open
Database License





Déposer un doc sur HAL (en pratique)

Deux cas de figure courants

Document	Dépôt	Licence
Le document est déjà publié (revue fermée)	 via le DOI, les champs sont préremplis, on complète	 Déterminer une licence : nombre d'auteurs, affiliations, éditeur
le document n'est pas publié (et ne le sera pas)	 remplir tous les champs à la main	 choisir une licence de type CC



Déposer un doc sur HAL (en pratique)



choisir une licence de type CC

Licences Creative Commons

		Citation / Partage	Adaptation / Modification	Utilisation commerciale	Modification de licence
<input type="radio"/>		✓	✓	✓	✓
<input type="radio"/>		✓	✓	✓	
<input type="radio"/>		✓	✓		✓
<input type="radio"/>		✓	✓		
<input type="radio"/>		✓		✓	
<input type="radio"/>		✓			

Autres licences

- LICENCE OUVERTE / OPEN LICENCE ETALAB - Licence Ouverte

Copyright





- Copyright - Tous droits réservés

The diagram illustrates the spectrum of Creative Commons licenses. On the left, a green wedge labeled 'le plus ouvert' (the most open) contains icons for 'partage' (share), 'modifier' (modify), and 'commercial' (commercial). On the right, a red wedge labeled 'le moins ouvert' (the least open) contains icons for 'tous droits réservés' (all rights reserved). The licenses are arranged in rows from top to bottom: CC0, CC BY, CC BY SA, CC BY NC, CC BY NC SA, CC BY ND, CC BY NC ND, and CC BY NC ND. The 'commercial' icon is crossed out in the CC BY NC and CC BY NC SA rows. The 'partage' icon is crossed out in the CC BY ND and CC BY NC ND rows. The 'modifier' icon is crossed out in the CC BY NC SA row. The 'tous droits réservés' icon is crossed out in the CC BY NC ND row.



Déposer un doc sur HAL (en pratique)

Deux cas de figure courants

Document	Dépôt	Licence
Le document est déjà publié (revue fermée)	 via le DOI, les champs sont préremplis, on complète	 Déterminer une licence : nombre d'auteurs, affiliations, éditeur
le document n'est pas publié (et ne le sera pas)	 remplir tous les champs à la main	 choisir une licence de type CC

Déposer un doc sur HAL (en pratique)

12



Déterminer une licence compatible : nombre d'auteurs, affiliations, éditeur



L'article 30 de la loi République numérique et ses conditions d'application

1 Un écrit scientifique

2 Issue d'une recherche financée au moins à 50% par des fonds publics

3 Publié dans un périodique paraissant au moins une fois par an

4 Le dépôt de la version finale du manuscrit accepté pour publication

5 Dans un délai de six à douze mois

6 Sans exploitation dans le cadre d'une activité d'édition à caractère commercial



CCSD_PSO7_Support.pdf

Déposer un doc sur HAL (en pratique)

13

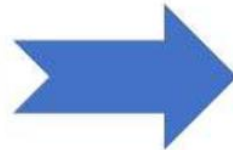


Déterminer une licence compatible : nombre d'auteurs, affiliations, éditeur



Utiliser des licences Creative Commons en articulation avec l'article 30 de la Loi République numérique

Choix possible sur HAL depuis 2014



HAL
archives-ouvertes.fr



Utilisables dans le cadre du « droit d'exploitation secondaire » de la loi République numérique.

Mais à condition de sélectionner l'option NC (Pas d'usage commercial) sauf si diffusion sous une licence plus ouverte chez l'éditeur original.



L'accord de tous les co-auteurs est requis et il faut respecter les droits des tiers (notamment sur les images illustrant la publication).



CCSD_PSO7_Support.pdf

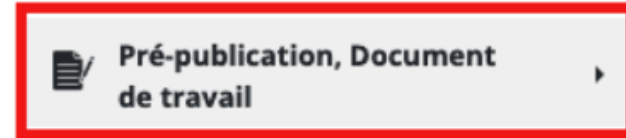
Déposer un doc sur HAL (en pratique)

14



Variantes

- Cas des **preprints** - science ouverte / édition savante
 - A éviter avant soumission [plagiat], déposer la version soumise après acceptation
 - Les préprints : [guide pratique](https://shs.hal.science/halshs-03470613v1/document) <https://shs.hal.science/halshs-03470613v1/document>
- Dépôt d'un article produit dans le cadre d'un **projet financé**

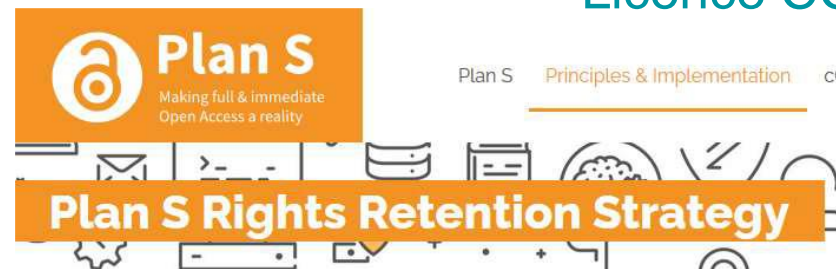


▶ Ce qui sera demandé aux chercheurs

- ◉ Au moment de la soumission, l'auteur utilisera la formulation suivante dans l'article et/ou dans la lettre adressée à l'éditeur :

“Cette recherche a été financée en tout ou partie, par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) au titre du projet ANR-nn-XXXX-nnnn. Dans l'objectif de sa publication en libre accès, l'auteur a appliqué une licence open access CC-BY à tout manuscrit accepté pour publication (AAM) résultant de cette soumission. » .

“This research was funded, in whole or in part, by l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), project ANR-nn-XXXX-nnnn. For the purpose of open access, the author has applied a CC-BY public copyright licence to any Author Accepted Manuscript (AAM) version arising from this submission.”



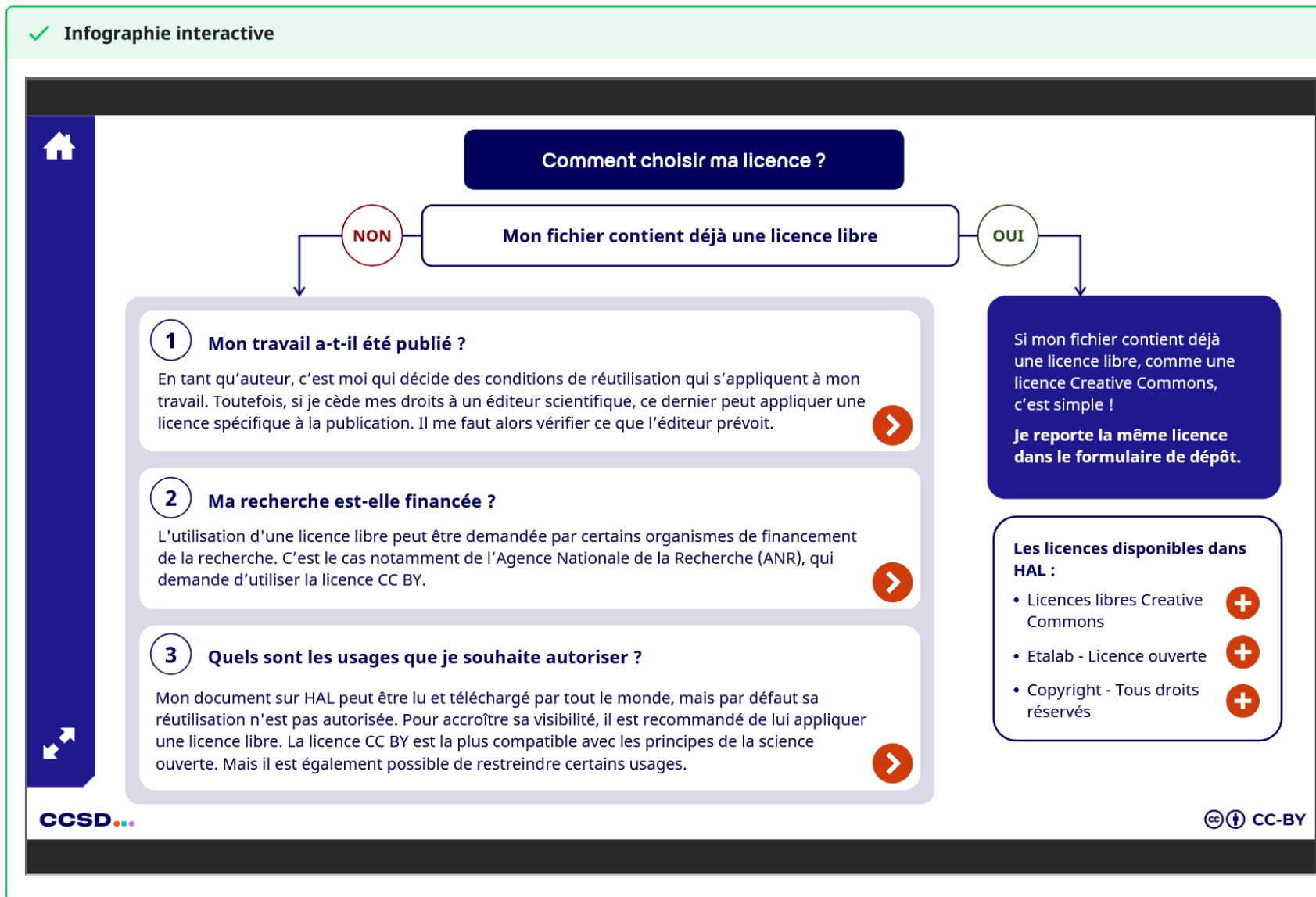
Licence CC-BY





Quelle licence choisir sous HAL?

Aidez-vous de l'infographie cliquable ci-dessous pour déterminer quelle licence est la plus appropriée :



HAL
science ouverte

<https://doc.hal.science/aspects-juridiques/conditions-de-reutilisation/#besoin-daide-pour-choisir>



Licences sous HAL (conclusion)

- Pitch = Pas exhaustif
- **Politique HAL** : pas de dépôt sans licence !

<https://www.ccsd.cnrs.fr/2025/11/pas-de-depot-sans-licence-pour-une-communication-transparente-des-conditions-de-reutilisation-des-publications/>



Choix par défaut

🔓 CC BY est la licence recommandée par le CCSD : elle autorise la réutilisation, la diffusion et l'adaptation et contient l'obligation de créditer l'auteur. C'est la licence la plus alignée sur les principes de la science ouverte.



Merci de votre attention

Les licences dans HAL

17



- Du bon usage des licences dans le cadre du dépôt des publications dans HAL

https://www.ccsd.cnrs.fr/wp-content/uploads/2023/05/CCSD_PSO7_Support.pdf

- Les conditions de réutilisation liées aux fichiers déposés dans HAL
<https://doc.hal.science/aspects-juridiques/conditions-de-reutilisation/#les-conditions-de-reutilisation-et-leurs-modalites-dapplication-dans-hal>

- En savoir plus : webinaire du 21 octobre 2025

A promotional poster for a webinar. At the top left is the CCSD logo (Centre pour la Communication Scientifique Directe) with the text 'CCSD...' and 'Centre pour la Communication Scientifique Directe'. At the top right is the date 'Mardi 21 octobre 2025'. The main title is 'Pas de dépôt HAL sans licence !' in large blue font. Below it is the subtitle 'Pour une communication transparente des conditions de réutilisation des publications' in white text on a dark background. A play button icon is centered over the subtitle. Below the subtitle, it says 'Présenté par Yannick Barborini, Hélène Bégnis, Nathalie Fargier' and 'Amélie Church, Claire Lebreton, Christine Oliendorff, Emmanuelle Paulet-Gandguillot, Françoise Rousseau-Hans'. At the bottom, there are logos for HAL, EPI sciences, and sciences CONF, along with a small 'U' logo in a circle.

<https://www.canal-u.tv/chaines/ccsd/embed/168377?t=0>

Les licences



- En savoir plus :
 - <https://coop-ist.cirad.fr/etre-auteur/utiliser-les-licences-creative-commons/>
 - <https://www.economie.gouv.fr/apie/les-contenus-sous-licences-libres>

